

## Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

### PROCÈS-VERBAL

3<sup>e</sup> séance – 24 mai 2023 - 15 h 04 à 17 h 42  
Salle Lafontaine, 1<sup>er</sup> étage, Maison du citoyen

## PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

### PRÉSENCES :

#### Membres

Madame Bettyna Bélizaire - Présidente et conseillère municipale  
Monsieur Edmond Leclerc - Vice-président et conseiller municipal  
Madame Tiffany-Lee Norris Parent - Conseillère municipale  
Madame Marilyn Bergeron – Centre intégré de santé et de services sociaux de l’Outaouais  
Madame Julie DeCourval – Loisir sport Outaouais  
Monsieur Stéphane Lacasse – Centre de services scolaire des Portages-de-l’Outaouais  
Monsieur Benjamin Dumont – La Saga maison des jeunes

#### Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités – DG

#### Ressources internes

Madame Anick Fortin - Coordinatrice aux commissions et comités - SLSDC  
Monsieur Sébastien Vallée - Directeur – SLSDC  
Madame Mychelle Vaive - Chef de service – Planification et développement des communautés – SLSDC  
Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives – SLSDC  
Monsieur Alexandre Pirsch – Coordinateur à l’analyse et recherche – Planification et développement des communautés – SLSDC  
Madame Caroline Séguin – Responsable par intérim – Direction des centres de services – SLSDC  
Monsieur Cédric Canuel – Chef d’unité – Opérations et installations sportives – SLSDC  
Monsieur Martin Goulet – Chef de section – Opérations et installations sportives - SLSDC

### ABSENCES :

Madame Ndeye Sine – Membre citoyenne  
Monsieur Érik Breton - Membre citoyen  
Monsieur Eric Thibault – Membre citoyen

---

*La séance débute à 15 h 04.*

#### 1. Mot de bienvenue

Madame Bélizaire souhaite la bienvenue à tous.

#### 2. Adoption de l’ordre du jour

Madame Bélizaire demande l’ajout du point suivant qui sera discuté en séance huis clos : L’avis sur l’éthique en loisir et en sport.

*Il est proposé par madame Marilyn Bergeron  
Appuyé par monsieur Edmond Leclerc*

*Et résolu que cette Commission adopte l’ordre du jour de la présente séance avec l’ajout du sujet en séance huis clos.*

*Adoptée*

#### 3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 22 mars 2023

Aucun suivi.

**4. Période de questions citoyennes**

Aucune question n'est adressée à la Commission.

**5. Retour sur la séance intercommissions du 27 avril 2023**

Un retour rapide est fait sur la séance intercommissions et il est soulevé que le principal objectif est de favoriser un travail de transversalité entre les commissions concernées.

**6. Présentation : Bilan et démarche de révision du programme de soutien financier des patinoires extérieures de la Ville de Gatineau**

Les objectifs de la présentation sont de présenter le bilan de la saison 2022-2023 et d'obtenir les commentaires des membres sur la démarche proposée pour la révision du programme de soutien financier des patinoires extérieures. Monsieur Lacroix présente le bilan de l'offre de services qui inclut les enjeux et les impacts de la saison. Il fait état de l'augmentation des coûts liés à l'entretien des patinoires fait par les entrepreneurs ainsi que l'échéancier des contrats qui vient à échéance en 2024. Une présentation de la démarche de révision du programme de soutien financier des patinoires extérieures est faite ainsi que les prochaines étapes.

Certains membres mentionnent que considérant l'augmentation des coûts pour l'entretien des patinoires provenant du secteur privé, il serait important d'évaluer la possibilité de privilégier davantage l'entretien par les organismes. Cependant, le montant octroyé devra être revu afin de mieux les soutenir.

Monsieur Lacroix mentionne que l'analyse doit tenir compte de certains critères tels que l'équité de l'offre sur l'ensemble du territoire, les besoins de certains milieux, comme le milieu défavorisé, la présence et la disponibilité des organismes à prendre en charge l'entretien ainsi que les impacts liés au changement climatique. Madame Vaive ajoute que l'analyse de la desserte a été effectuée lors de l'élaboration du plan directeur des infrastructures récréatives, sportives et communautaires.

Les membres souhaitent savoir s'il est possible d'augmenter le nombre de patinoires de proximité et soulèvent l'importance de revoir la possibilité d'augmenter le montant annuel offert aux organismes.

Monsieur Vallée informe les membres que la Commission sera interpellée à nouveau lors de la séance prévue en septembre prochain.

*Pause de 16 h à 16 h 16.*

**7. Présentation : État de situation de l'analyse des camps de jour**

Madame Vaive fait un rappel des mandats octroyés par le conseil municipal et précise les objectifs de la présentation qui sont les suivants :

- Faire le suivi auprès des membres de la démarche d'analyse du camp de jour présentée à la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire le 1<sup>er</sup> février 2023;
- Présenter une comparaison de l'offre de la Ville de Gatineau, dans le marché de Gatineau, et avec les autres grandes villes du Québec;
- Proposer des scénarios sur la tarification de notre camp de jour, de l'accessibilité financière et de la contribution de nos partenaires à cette offre.

*Madame Caroline Séguin se joint à la rencontre à 16 h 45.*

Elle présente un portrait de l'offre de services ainsi que des enjeux liés au programme et informe les membres sommairement des principaux éléments des programmes de la Ville, soit le programme Accès loisirs et culture et le programme Accessibilité financière.

En dernier lieu, trois scénarios sont proposés à la Commission afin de répondre aux mandats octroyés par le conseil municipal :

Scénario 1 : Modification graduelle des programmes

- a. Programme de camps de jour;
- b. Programme d'accessibilité financière pour les personnes dans le besoin
- c. Programme de soutien aux organismes.

Scénario 2 : Augmentation graduelle des tarifs pour atteindre une contribution 50 / 50 en 2026 entre la Ville et le citoyen.

Scénario 3 : Augmentation graduelle des tarifs pour atteindre une contribution 50 / 50, en 2026 entre la Ville et le citoyen ainsi qu'une révision des 3 programmes en favorisant davantage le partenariat.

Les membres se questionnent sur les éléments suivants:

- Quel est le rôle et le mandat de la Ville dans cette offre de services?
- Pourquoi les propositions ne prévoient pas d'augmentation de nombre de places jusqu'en 2026? Quels sont les besoins réels en camps de jour? Comment la Ville peut répondre à la demande? Est-ce qu'un plan de rattrapage, qui vise à augmenter le nombre de places, a été rédigé ou est prévu?
- Combien de Gatinois utilisent les camps de jours dans les villes avoisinantes, telles qu'Ottawa?
- Comment la Ville peut être plus attractive pour recruter la main-d'œuvre?
- Quels sont les problématiques et enjeux liés à la disponibilité des locaux?

Monsieur Stéphane Lacasse mentionne que les enjeux de locaux sont réels : le budget alloué pour les rénovations des écoles a augmenté dans les dernières années. Cependant, les besoins provenant de la Ville et des autres partenaires sont pris en considération afin de favoriser le plus possible l'accessibilité aux locaux.

- Quelle est la capacité des partenaires avant d'évaluer la possibilité de leur offrir davantage de subventions?
- Considérant que le tarif de la Ville est moins coûteux que les autres camps de jour sur le territoire, avant de les augmenter, les membres souhaitent avoir davantage d'information sur les éléments suivants :
  - Pour quelles raisons, depuis la pandémie, n'y a-t-il pas eu d'augmentation des coûts?
  - En augmentant le tarif proposé, le service coûte beaucoup plus cher, quels seront les impacts sur les familles plus vulnérables?
  - Les données provenant du Portrait des communautés (voir la diapositive 27 de la présentation) indiquent que 25 % de la population est âgée entre 5 et 12 ans de Gatineau et provient de communautés vulnérables et résilientes. Dans ce contexte, le programme d'accessibilité financière devrait-il augmenter de façon substantiel?
  - Il est demandé d'obtenir davantage d'information quant au portrait des familles qui utilisent le camp de jour seulement ainsi que ceux qui utilisent le camp de jour et le service de garde, tel que le type de famille en fonction de leur revenu ?

Madame Bélizaire fait la lecture des recommandations qui se décrit comme suit :

Considérant que les programmes d'accessibilité sont actuellement en révision et que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés prévoit qu'ils seront modifiés pour 2025;

Considérant que le Cadre de soutien n'est pas en mesure de soutenir adéquatement et équitablement les camps de jour des organismes partenaires et qu'une révision de celui-ci est prévue être complétée pour 2025;

Considérant que le scénario de hausse graduelle pour une contribution citoyenne 50 / 50 en 2026 repose sur une stratégie uniquement tarifaire;

Considérant que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés poursuivra les travaux d'analyse prévus, comme présentés aux membres de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire lors de sa séance du 1<sup>er</sup> février 2023;

La Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire recommande au conseil municipal :

- d'accepter la proposition du scénario menant à la contribution citoyenne à 50 % pour l'année 2026;
- de poursuivre l'évaluation des programmes d'accessibilité et de mettre en application des recommandations de SOGÉMAP;
- de revoir l'offre de camps de jour dans sa globalité, afin de favoriser les partenariats avec les organismes communautaires du territoire de la ville de Gatineau.

Suite aux discussions et questions soulevées, les membres s'entendent pour dire qu'une analyse plus approfondie est nécessaire avant d'émettre des recommandations au conseil municipal. La direction du Service des loisirs, des sports et du développement des communautés s'engage à revenir avec des réponses afin de poursuivre la discussion lors d'une prochaine séance.

*Monsieur Benjamin Dumont quitte la rencontre à 17 h.*

#### **8. Prochaine séance**

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire est prévue le 20 septembre 2023.

#### **9. Levée de la séance**

La séance est levée à 17 h 42.

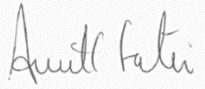
*Il est proposé par madame Tiffany-Lee Norris Parent  
Appuyé par madame Marilyn Bergeron*

*Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.*

*Adoptée*

#### **DISTRIBUTION :**

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

	
PRÉSIDENTE MADAME BETTYNA BÉLIZAIRE	COORDONNATRICE MADAME ANICK FORTIN